

Catégorie aménagement

Communauté de Communes des Portes de Rosheim (67)

« Portes Bonheur – chemin des carrières »

Reconversion de l'ancienne voie ferrée reliant Rosheim à St Nabor en voie verte



Le projet

La Communauté de Communes des Portes de Rosheim a porté le projet de reconversion de l'ancienne voie ferrée reliant Rosheim à Saint-Nabor en voie verte, intitulé «Portes Bonheur, le chemin des carrières».

Cette ancienne voie ferrée de 11 km a marqué l'histoire ferroviaire du territoire et offre, de par son tracé et l'attrait des territoires qu'elle traverse, des potentialités importantes en matière de développement des circulations douces.

Ouverte au public depuis le 1er juillet 2019, cette voie verte concourt également au tourisme et à la valorisation du patrimoine local, à la création d'une Trame Verte et Bleue, à la création d'un nouveau support d'animations pour le territoire.

Données générales

Territoire concerné : Communauté de Communes des Portes de Rosheim

Porteur du projet : Communauté de Communes des Portes de Rosheim

Département : Bas-Rhin 67

Population totale du territoire : 18 204

Population concernée par le projet : L'ensemble des habitants du territoire et les touristes

Plan d'actions :

Les travaux de création de la voie verte se sont déroulés sur un peu plus de 8 mois :

- ° Travaux de voirie,
 - ° Travaux sur les ouvrages d'art et création des œuvres architecturales,
 - ° Travaux paysagers et mise en place du mobilier urbain.
- Depuis le 1^{er} juillet 2019, « Portes Bonheur, le chemin des carrières » est officiellement ouvert au public.

Les acteurs du projet

Programme du projet établi en 2015 par le CAUE 67 / Agence PARENTHÈSE associée à un cabinet d'architecture norvégien (Reulf Ramstad Architects) ainsi qu'à d'autres bureaux d'études spécialisés / partenariat avec des associations agissant en faveur de l'environnement : la LPO, l'Ariena, la FREDON, Maison de la Nature Bruche Piémont ... / les partenaires financiers : le CD 67, la Région Grand Est, l'Etat et l'Europe (dossier en instruction). / la CCPR s'est entourée d'une agence de communication et travaille en partenariat avec l'Office de Tourisme et des associations locales (Clubs Vosgiens du territoire, CLDO, ...) pour la création de boucles touristiques

Objectifs principaux du projet

- ° Amélioration des déplacements (développement circulations douces)
- ° Valorisation touristique du territoire
- ° Amélioration du cadre de vie
- ° Préservation de l'environnement

Le projet détaillé

« Portes Bonheur, le chemin des carrières » est un projet qui participe à la valorisation touristique du territoire, au développement des circulations douces ainsi qu'à la préservation de l'environnement via la création d'une Trame Verte et Bleue. Ce chemin forme en effet la colonne vertébrale du développement touristique de la CDC des Portes de Rosheim et a pour but de contribuer à la valorisation du territoire intercommunal et plus globalement du massif du Mont Sainte-Odile en offrant à ses usagers la possibilité de découvrir les nombreux sites d'intérêt patrimonial et/ou naturel se trouvant à proximité du parcours.

La voie verte, de 3 mètres de large permet entre autres :

° Le développement des circulations douces : la voie verte apporte une réponse concrète aux attentes de la population en offrant un maillage structurant en termes de circulations douces. Tronçon cyclable 11 km, elle permet notamment aux collégiens de Boersch et de Rosheim de se rendre quotidiennement au collège de Rosheim à vélo, dans un espace sécurisé. Elle permet également aux habitants du territoire de se rendre sur leur lieu de travail à vélo, réduisant ainsi leurs déplacements en véhicules motorisés

° La création d'une jonction avec le territoire de la CC du Pays de Sainte Odile via la création de la piste Boersch Obernai (automne 2019 : jonction cyclable vers la voie verte par Bernardswiller).

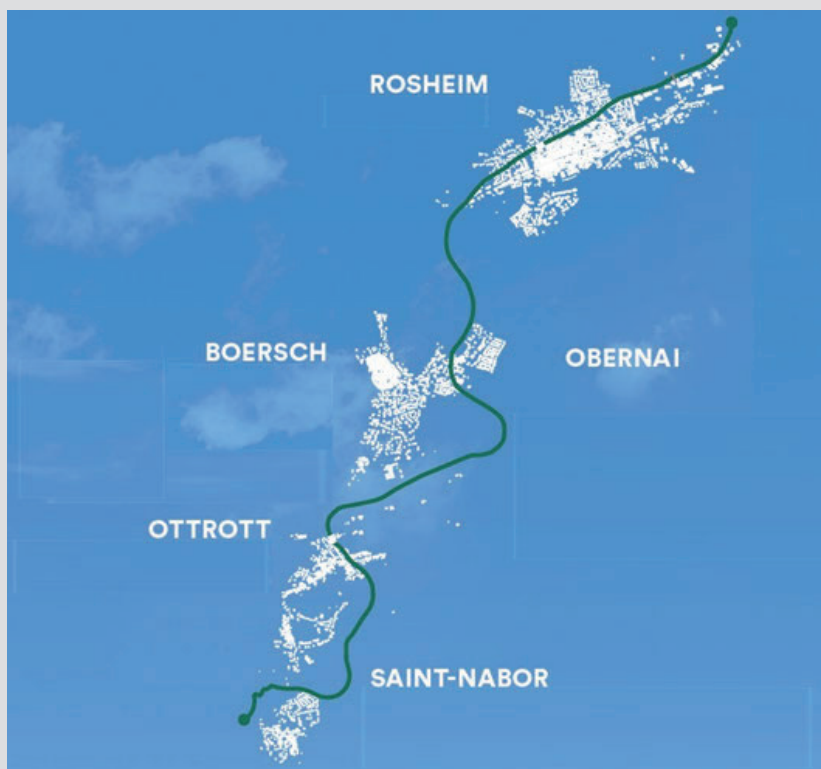
° La possibilité de se rendre à Saint Nabor, au pied du Mont Sainte Odile, depuis la gare TER de Rosheim par une jonction sécurisée depuis la gare jusqu'au complexe sportif de Rosheim où se situe le départ de la voie verte.

° La préservation de la biodiversité le long des 11 km de voie par la mise en place d'actions spécifiques qui valorisent notamment les zones humides, préservent la faune et la flore locales et sensibilisent les habitants.

° La création d'un nouveau support d'animations pour le territoire pour des manifestations sportives, culturelles, de loisir, sur et autour de ce nouveau support de déambulation. A titre d'exemple, la Foulée des 4 Portes (22^{ème} édition le 22 septembre 2019) a modifié l'ensemble de ses parcours pour emprunter une partie de la voie verte nouvellement créée.

Ce chemin forme la colonne vertébrale du développement touristique des Portes de Rosheim et a pour but de contribuer à la valorisation du territoire intercommunal et plus globalement du massif du Mont Sainte-Odile en offrant à ses usagers la possibilité de découvrir les nombreux sites d'intérêt patrimonial et/ou naturel se trouvant à proximité du parcours.

A noter : Il est également potentiellement possible de relier Strasbourg à vélo en empruntant la piste cyclable Rosheim/Griesheim/Innenheim et en passant par Molsheim et le canal de la Bruche.



[>> Plus d'information](#)

Difficultés rencontrées : Pour arriver à l'ouverture de la voie au public le 1^{er} juillet 2019 plusieurs étapes ont été nécessaires, tant sur le plan technique, que financier et administratif :

- Acquisition de l'emprise foncière de l'ancienne voie ferrée au Département du Bas Rhin,
- Recrutement de l'équipe de maîtrise d'œuvre en charge de définir la nature des aménagements à réaliser,
- Phases d'études (conception des aménagements, dossier loi sur l'eau, études environnementales, ...)
- Élaboration du plan de financement et sollicitation des partenaires financiers
- Dépôt des permis d'aménager (4), ...
- Recrutement des entreprises en charge des travaux 3 lots : voirie, structures, paysages et mobilier.
- Suivi de chantier
- Recrutement d'une agence de communication
- Travail sur l'élaboration des panneaux d'interprétation (patrimoine et environnement)
- Mise en œuvre des actions prévues dans le cadre de l'AMI TVB,

Points de vigilance : /

Éléments facilitateurs :

La motivation, l'implication et le professionnalisme de toutes les parties prenantes au projet (élus, techniciens de la CCPR, équipe de maîtrise d'œuvre, partenaires du projet, habitants du territoire, ...)

Conseils : /

